



DEC151301DGDS

Décision portant renouvellement des unités propres de recherche

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Considérant, que par décret n°2015-1151 du 16 septembre 2015 modifiant le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 portant organisation et fonctionnement du CNRS, la durée du mandat des directeurs d'unité et le nombre maximal de mandats successifs ont été modifiés ; que les dispositions transitoires prévues par ledit texte portent à cinq ans la durée maximale des mandats des directeurs nommés depuis le 1er janvier 2011 et organisent les conditions dans lesquelles le nombre maximal de mandats est applicable aux responsables d'unité en fonction à la date de publication du décret ; que toutefois, en raison tant de la date d'intervention du décret du 16 septembre 2015 que des modifications apportées par l'Etat au rythme de contractualisation par vague, les nécessités du service exigent, dans certaines situations particulières, que le mandat du directeur d'unité soit prorogé à titre exceptionnel ;

Décide :

Art. 1. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2016 les unités propres de recherche suivantes sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Instituts de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Midi-Pyrénées

UPR n° 8001

Intitulé : Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes du CNRS (LAAS-CNRS)

Directeur : M. Liviu NICU, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Florent LAMIRAUX, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Pierre TEMPLE BOYER, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Pierre LOPEZ, directeur de recherche

Etablissements conventionnés avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE, UNIVERSITE TOULOUSE - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE, UNIVERSITE TOULOUSE - JEAN JAURES, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE

Sections : 7, 8, 6

Mission et orientation générale des recherches : La recherche au LAAS relève des sciences de l'information et des sciences de l'ingénierie plus particulièrement autour de l'informatique, la robotique, l'automatique et les micro et nano systèmes.

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Alpes

UPR n° 5301

Intitulé : CENTRE DE RECHERCHES SUR LES MACROMOLECULES VEGETALES (CERMAV)

Directrice : Mme Anne IMBERTY, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. William HELBERT, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Laurent HEUX, directeur de recherche

Etablissement conventionné avec le CNRS : UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 11, 16, 23

Mission et orientation générale des recherches : Accéder à une meilleure compréhension de la reconnaissance des glycanes par les protéines, de leur biosynthèse/biodégradation et des relations structure/propriété des oligo- et polysaccharides

Durée : 4 ans

Délégation Aquitaine

UPR n° 8641

Intitulé : CENTRE DE RECHERCHE PAUL PASCAL (C.R.P.P)

Directrice : Mme Cécile ZAKRI, professeur

Etablissement conventionné avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Section : 11

Mission et orientation générale des recherches : Recherches principalement expérimentales. Les activités scientifiques se résument en 3 axes thématiques à fort recouvrement : matière molle, matériaux fonctionnels et leurs intégrations dans des biotechnologies

Durée : 4 ans

UPR n° 9048

Intitulé : INSTITUT DE CHIMIE DE LA MATIERE CONDENSEE DE BORDEAUX (ICMCB)

Directeur : M. Mario MAGLIONE, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Etienne DUGUET, professeur

Directrice adjointe : Mme Aline ROUGIER, directeur de recherche

Etablissements conventionnés avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 15, 14, 10

Mission et orientation générale des recherches : L'ICMCB opère dans les domaines de la cristallographie des solides inorganiques, de la chimie moléculaire, des fluides supercritiques, des modélisations et des caractérisations avancées.

Durée : 4 ans

Délégation Midi-Pyrénées

UPR n° 8241

Intitulé : LABORATOIRE DE CHIMIE DE COORDINATION (LCC)

Directeur : M. Azzedine BOUSSEKSOU, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Noel LUGAN, directeur de recherche

Etablissements conventionnés avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE

Sections : 14, 12, 3

Mission et orientation générale des recherches : Chimie de coordination : nouveaux composés de la chimie inorganique, précurseurs moléculaires de matériaux, catalyse homogène, chimie bioinorganique

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Alpes

UPR n° 2940

Intitulé : INSTITUT NEEL (NEEL)

Directeur : M. Etienne BUSTARRET, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Laurence MAGAUD, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Serge HUANT, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Klaus HASSELBACH, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Thierry FOURNIER, ingénieur de recherche

Etablissements conventionnés avec le CNRS : INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 3, 5, 4, 8, 15

Mission et orientation générale des recherches : Réaliser la recherche dans les domaines : physique de la matière condensée (propriétés électroniques, magnétiques, optiques et quantiques) ; matériaux ; fluides complexes et instrumentation scientifique.

Durée : 4 ans

UPR n° 3228

Intitulé : LABORATOIRE NATIONAL DES CHAMPS MAGNETIQUES INTENSES (LNCMI)

Directeur : M. Gerardus RIKKEN, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Françoise HIPPERT, professeur

Directeur adjoint : M. Oliver PORTUGALL, ingénieur de recherche

Etablissements conventionnés avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE, UNIVERSITE TOULOUSE - PAUL SABATIER, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Sections : 3, 4, 14

Mission et orientation générale des recherches : Développement de techniques pour obtenir les champs magnétiques les plus intenses. Développement de ses propres recherches sous champs intenses. Accueil d'utilisateurs externes

Durée : 5 ans

Délégation Midi-Pyrénées

UPR n° 8011

Intitulé : CENTRE D'ELABORATION DE MATERIAUX ET D'ETUDES STRUCTURALES (CEMES)

Directeur : M. Etienne SNOECK, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Alain COURET, directeur de recherche

Etablissements conventionnés avec le CNRS : UNIVERSITE TOULOUSE - PAUL SABATIER, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 5, 14, 15

Mission et orientation générale des recherches : Elaboration & caractérisation structurale de matériaux par différentes techniques. Nanomatériaux. Nanosciences : machines et composants moléculaires.

Durée : 5 ans

Art. 2. - Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes, des directeurs adjoints mentionnés à l'article 1 prend effet au 1er janvier 2016 pour la durée de l'unité propre de recherche.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 décembre 2015



Le Président
Alain FUCHS